

ACL - TARIFS ST MARTIN D'URIAGE - NOEL 2026

Appliqués aux familles résidant à Saint Martin d'Uriage. Ces tarifs tiennent compte de l'aide communale.

CENTRES DE LOISIRS

**CENTRES : le Clos d'Espiès du 21 au 24/12
et MDC du 28 au 31/12**

**FORFAIT : Maison des
Collines du 21 au 24/12**

	Journée (repas compris)	Demi-journée (avec repas)	Demi-journée (sans repas)	Forfait Journée
- 300	3,00 €	2,25 €	1,50 €	10,50 €
301 – 450	4,50 €	3,35 €	2,25 €	15,75 €
451 - 530	7,50 €	5,45 €	3,75 €	26,25 €
531 - 760	9,00 €	6.60 €	4,50 €	31,50 €
761 - 800	12,10 €	8,90 €	6,05 €	42,35 €
801 - 990	12,20 €	8,95 €	6,10 €	42,70 €
991 – 1220	15,10 €	11.15 €	7,55 €	52,85 €
1221 - 1450	18,40 €	13,55 €	9,20 €	64,40 €
1451 – 1680	20,70 €	15,20 €	10,35 €	72,45 €
1681 – 1910	22,40 €	17,00 €	11,20 €	78,40 €
+ 1910	23,70 €	17,90 €	11,85 €	82,95 €

Attention : le forfait Vacances concerne les 4 jours de la 1^{ère} semaine des vacances de Noël, du 21/12 au 24/12, et est valable uniquement pour le centre suivant de La Maison des Collines. A compter de la réservation, il ne pourra donner lieu à aucun remboursement, ou annulation quelqu'en soit la raison (maladie, convenance personnelle).

Adhésion à l'Association : 10 € (adhésion annuelle et familiale, valable du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027).

A NOTER : les règlements par chèques vacances et par CESU (uniquement papier) sont acceptés mais possibles, uniquement au siège de l'Association.